Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 78 (2016)

Heft: 5

Rubrik: Nouvelles instructions relatives aux bordures tampons en vigueur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Nouvelles instructions relatives aux bordures tampons en vigueur

Les instructions relatives aux bordures tampons pour l'utilisation de produits phytosanitaires ont été révisées et sont entrées en vigueur. Un système à points, en fonction des buses, du matériel et des mesures mis en œuvre, permet de réduire les bordures non traitées autour des eaux de surface.

Stephan Berger* et Markus Hochstrasser

Selon les critères des prestations écologiques requises (PER), une bordure de 6 m non traitée doit être laissée le long des eaux de surface lorsqu'on utilise des produits phytosanitaires (PPh) pour lesquels aucune distance limite n'est exigée. Et une zone tampon non traitée est à ménager lorsqu'on utilise des PPh nécessitant le respect d'une distance limite par rapport aux zones humides et aux eaux de surface. La largeur de cette zone tampon est indiquée sur l'étiquette du produit (mention «SPe 3»; distance de 6m, 20m, 50m ou 100 m). Avec les nouvelles instructions, la distance aux eaux de surface peut être réduite de une à trois de ces valeurs, par un système à points corrélé avec la mise

en œuvre de mesures pour réduire la dérive. Il s'agit d'éviter que des PPh parviennent dans les eaux par suite de dérive ou de ruissellement, grâce à un matériel adéquat et à de bonnes pratiques agricoles.

Système à points et tableau JKI

Deux possibilités s'offrent désormais pour réduire ces distances, en jouant sur le choix des buses:

1. Utiliser le tableau des buses de l'institut Julius-Kühn (JKI). Il indique le pourcentage de réduction de dérive de chaque buse en fonction de la pression de traitement. Le JKI a testé les buses courantes et créé une classification établie sur le pourcentage de réduction de dérive: 50 %, 75 %, 90 % et 95 %. Le classement de chaque buse peut être lu en fonction du volume à l'hectare (I/ha), de la vitesse d'avancement et de la pression de traitement.

* Collaborateur au Strickhof à Lindau, Stephan		2 va
Berger est membre du comité de la section zurichoise de l'ASETA	3	3 va

Points	Réduction	Buse	Réduction distance cultures-cours d'eau
1	1 valeur	Buse à injection, pression max. 3 bar ou réduction de la dérive de 75 % selon JKI	$100 \text{ m} \rightarrow 50 \text{ m} \text{ ou}$ $50 \text{ m} \rightarrow 20 \text{ m} \text{ ou}$ $20 \text{ m} \rightarrow 6 \text{ m}$
2	2 valeurs	Buse à injection, pression max. 2 bar ou réduction de la dérive de 90 % selon JKI	100 m → 20 m ou 50 m → 6 m
3	3 valeurs	Réduction de la dérive de 95 % selon JKI	100 m → 6 m

2. La prescription de la taille (couleur) des buses n'est plus déterminante, mais c'est l'emploi de buses à injection qui permet de gagner un ou deux points, en fonction de la pression de traitement.

L'utilisation du tableau JKI s'impose en principe, sauf pour les buses qui n'y figurent pas. Ce tableau est recommandé pour la plupart des cas, du fait que le spectre des gouttelettes, et la dérive qu'il peut engendrer, ne dépend pas de la seule pression de traitement. Ce tableau est, en outre, appelé à évoluer.

Les instructions proposent d'autres possibilités de réduire la distance aux eaux de surface, comme l'emploi de rampes de traitement à flux d'air, la pulvérisation sous-foliaire (dropleg), les traitements en bandes, l'utilisation de déflecteurs verticaux. La combinaison de différents moyens, le choix de mesures particulièrement efficaces permettent de réduire considérablement la dérive. Le système à points offre la possibilité de marier les dispositions pour capitaliser des points.

Conseils pratiques

Recommandations pour la mise en application de ces instructions

- 1. Déterminer si on possède un champ dont les bords se situent à 100 m ou moins d'un cours d'eau.
- 2. Vérifier si une distance limite est imposée pour le PPh choisi (dans l'Index des produits phytosanitaires de l'OFAG, sur son étiquette) ou si on peut lui préférer un produit alternatif sans distance limite imposée.
- 3. Contrôler quelles buses et quels moyens techniques s'imposent pour pouvoir respecter les distances prescrites. Ou vérifier si une culture ou une bordure tampon au moins aussi haute que la culture à traiter permet de réduire d'une valeur la distance non traitée. Il est recommandé de consulter son service de conseil ou son vulgarisateur avant d'acheter de nouvelles buses.

Les nouvelles instructions et le tableau JKI se trouvent sur la page internet

www.agrartechnik.ch > download > Technique Agricole

Les points sur les «i», comme «injection»



Homme de métier, expert en protection des plantes et en matériel de pulvérisation, Armin Gantner met les points sur les «i»: «Les agriculteurs n'ont plus vraiment d'autres choix que d'adopter des buses à injection qui garantissent l'effet biologique du traitement, dans le respect des contraintes environnementales. Mais attention à ne pas tout focaliser sur la réduction de la dérive en oubliant de considérer l'efficacité de l'intervention. Et ne négligeons pas les autres facteurs de réussite pour l'application: absence de vent, température, humidité relative de l'air, etc. Ils relèvent eux aussi des bonnes pratiques agricoles.» Photo: Strickhof

ANNONCE



Essais

Analyses

Homologations

Conseils

- Nouveaux produits
- Disponibilité des produits
- Distribution
- Formation continue

Le mélange fort pour un maïs propre :

- Efficace contre tous les millets
- Effet résiduaire durable
- Application souple

N'hésitez pas à contacter nos spécialistes pour l'agriculture suisse, nous sommes là pour vous.



Stähler Suisse SA Henzmannstrasse 17A 4800 Zofingen Tél. 062 746 80 00 Fax 062 746 80 08 www.staehler.ch